

Commission locale de Développement rural

Séance du 07 avril 2025 – Bilan & perspectives

19h à la Maison de village à Attre

Présent·e·s

Isabelle LIEGEOIS – *Bourgmestre & Présidente de la CLDR*
Didier STREBELLE – *Echevin du Développement rural*
Emerence KESSELS, Géry Paternotte – *Soit 4/5 des Membres de la CLDR, Représentant·e·s du Conseil communal*
Nicolas BARTOLINI, Jean-Philippe BAUDART, Katty BOUTIQUE, Marc DE VLEESCHHOUWER, Maryline DECROLY,

Pierre DELCAMBRE, Thérèse D'HAUFAYT, David GRZEGORZEWSKI, Michel JAMSIN, Jean-Michel LEJUSTE, Yves MARTIAL,
Lionel STIERS – *Soit 12/15 des Membres de la CLDR, Représentant·e·s de la population*
Esther VEGA GIL – *Service Logement*
Stéphanie GUÉRIN – *Fondation rurale de Wallonie (FRW)*

Excusé

Olivier BONNIER – *Membre de la CLDR, Représentant de la population*

Commission locale de Développement rural

Mise à jour de la composition

Population

Démissionnaires

- Martin CRÉVIEAUX
- Raffaella VILLANI

... par défaut :

- Luc BRONCHART
- Isabelle MARY
- José ORDONEZ

Membres actifs

Nicolas BARTOLINI
Jean-Philippe BAUDART
Olivier BONNIER
Katty BOUTIQUE
Marc DE VLEESCHHOUWER

Maryline DECROLY
Pierre DELCAMBRE
Thérèse D'HAUFAYT
Sabrina DIERICK
David GRZEGORZEWSKI

Michel JAMSIN
Jean-Michel LEJUSTE
Yves MARTIAL
Marcel MAYNÉ
Lionel STIERS

Conseil communal

Christel DESCLIN
Emerence KESSELS

Isabelle LIEGEOIS
Géry PATERNOTTE

Didier STREBELLE

Total

La CLDR est donc composée de 20 membres.

Compte-rendu

Séance du 18 avril 2024

Après un bref rappel de son contenu, ce compte-rendu est approuvé.

Envoi & approbation

A la demande des membres de la CLDR, les comptes-rendus leur seront adressés sous quinzaine. Il leur sera demandé d'envoyer leurs éventuelles remarques sous la quinzaine suivante.

Les comptes-rendus seront formellement approuvés lors de la séance suivante.

Bilan et perspectives

Maison de village d'Attre

Occupation

Taux d'occupation

- 31 activités en semaine sur un quadrimestre
- 34/40 weekends
- Espace de stockage pour les Vaillants avec une convention d'occupation de dix ans (2024-2034)

Révision du règlement d'occupation

Comme prévu à son approbation initiale, après une année d'occupation, le règlement d'occupation des salles de la Maison de village est revu.

Objectifs

- Augmenter l'attractivité et l'occupation
- Augmenter les recettes

Suggestions de la CLDR

- Si location pour le vendredi soir, envisager la remise des clés dès le matin du vendredi ;
- Si location uniquement le vendredi soir, envisager une autre location pour le reste du weekend

Cohabitation avec le voisinage

Si plaintes des voisins au niveau du voisinage, envisager « décibelmètre »

A ce jour, la Commune n'a pas connaissance de plainte de ce type.

Panneaux acoustiques

La Commune a prévu le budget nécessaire à leur placement en 2025.

Location des salles communales

- Envisager la mise à disposition de vaisselle dans les salles
 - o Compliquer à gérer au niveau de l'état des lieux

Logements d'insertion

- Convention d'occupation à établir avec le CPAS

Grand' Place de Brugelette & Géante de Vies

Inauguration

- Plus de 150 participants
- Dommage que l'œuvre n'ait pas été présentée aux citoyens par les artistes ce jour-là
- De nombreux citoyens ont discuté avec l'artiste pour comprendre sa démarche

Démarche artistique

Attentes citoyennes

- ✓ **Visible** de nuit comme de jour
- ✓ **Evolutive**, s'adaptant au fil du temps et des saisons (jeux de lumière, mouvements colorés, huiles colorées, mosaïques...)
- ✓ **Intégrée** > prise en compte des abords (notamment la **perspective vers l'église**)
- ✓ **Harmonieuse** > Prise en compte du cadre bâti et de la ligne graphique proposée par l'architecte
- ✓ **Fédératrice de l'entité**
 - Valeurs : paix, famille, ...
 - Lien entre le passé et l'avenir : Sucrierie, ...
 - Position géographique : villages de l'entité, Dendre orientale, points cardinaux, ...

- Distance des éléments patrimoniaux : Château d'Attre, Moulin de Mévergnies, Jumelage avec Avons-les-Roches, carrières de Mévergnies, etc.
- ✓ Favorisant **la rencontre**
- ✓ Permettant de se poser, de circuler autour, au-dessus ou en-dessous
- ✓ **Moderne, innovante, inspirante**
- ✓ **Symbolique** > marquant l'identité de l'entité
- ✓ **Multifonctionnelle** : bancs, abri en cas de soleil ou de pluie, etc.

Léopoldine Roux a tenu compte de ces attentes pour créer la Géante de Vies.

Ateliers artistiques et exposition

Les œuvres réalisées par les adultes, adolescents et enfants de l'entité (citoyen·ne·s, CLDR, Centre Sainte-Gertrude, Maison des Phénix, Accueil Temps libres, etc.) sont exposés jusqu'à la mi-avril dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Nomination

La Géante de Vies a été retenue dans le cadre d'un concours d'intégration d'une œuvre artistique dans un espace public.

Expérience de Michel Jamsin

Michel Jamsin a concouru pour cette œuvre ; il est déçu de ne pas être parvenu au résultat qu'il espérait. Ses multiples recherches de matériaux ont été vaines : peinture irisée, titane, inox, lave colorée, leds, etc.

La maquette proposée au jury présentait :

- une tour
 - en forme d'étoile à cinq branches (pour les cinq villages de l'entité),
 - large sur sa base et plus effilée à son sommet – d'allure similaire au Monument aux morts
 - coupée en biais au sommet
- posée sur un socle en béton pentagonal,

Il considère que ce résultat était trop austère et sombre.

Il salue la Géante colorée proposée par Léopoldine Roux.

Commission des arts de Wallonie

Les représentant de Brugelette au sein du jury ne se sont pas sentis écoutés par les membres habituels. Cependant, l'artiste retenue a pleinement pris la mesure des attentes citoyennes.

Stationnement connexe

La Commune a prévu le budget nécessaire à la peinture pour marquer le stationnement complémentaire à celui présent sur la Grand' Place : Avenue de l'Eglise et Rue de la Sucrierie.

Pôle communal de Gages

Les travaux ont commencé début d'année.

Parc communal

Arbre, quel est ton nom ? - Sentier

Le circuit et les panneaux ont été inaugurés en juillet 2024.

Le vandalisme sur certains panneaux (qui auront « tenus » moins de 12h) est regrettable.

L'envie d'être « à l'abri des regards » et le besoin de « se défouler » de certains est ici préjudiciable. Ils ne sont cependant pas forcément « contre le projet ». Des dégradations similaires ont parfois pu être observées sur des réalisations auxquels ils avaient eux-mêmes contribué...

Des plaquettes et le fléchage seront remplacées régulièrement.

Eté solidaire

La Maison des Jeunes rappelle à la Commune que les jeunes pourraient s'investir dans le parc communal via l'action « été solidaire » cet été.

Exposition « « Ar(bre)tistes » »

A l'initiative d'Yves Martial, des artistes de Brugelette et d'ailleurs exposeront le weekend des 21 et 22 juin 2025 dans la Salle Avon-les-Roches (Place Maurice Sébastien à Brugelette) ; le thème retenu est l'arbre dans tous ses états : peintures, photographies, sculptures, etc.

Plantations

Le parc bénéficie régulièrement, sur fonds propres ou grâce à des subsides régionaux, de nouvelles plantations.

Structure d'accueil dans le parc

La finalité de la structure, sa physionomie ne sont pas encore claires. Le Collège communal propose donc de suspendre la réflexion sur ce projet le temps d'élaborer un Master plan pour le parc communal. Ce dernier permettra de définir les localisations des différentes fonctions dans le parc (sport, culture, stationnement, équipement communautaire, espaces verts, etc.).

Plusieurs membres s'interrogent sur la concertation prévue pour l'aménagement du parc.

Le master plan servira de base à l'intégration de projets. Lui-même se limite à un « coloriage » des différentes zones de parc pour leur assigner des fonctions.

Un membre demande à qui il peut s'adresser pour faire une proposition d'équipement sportif. Il est redirigé vers l'Echevin des Sports, Géry Paternotte.

Carte de l'entité

Après l'édition 2019, la carte de Brugelette sera mise à jour en 2025.

Une réunion d'information est programmée ce jeudi 10 avril à 19h à la Maison de village d'Attre.

Sur la carte, seules de menues ajustements pourront être envisagées. D'autres propositions pourraient être réalisées sur d'autres supports : cartes touristiques, annuaires des commerçants et indépendants de l'entité, etc.

Liaison Gages-Brugelette

Le bornage de l'Avenue de Gages est en cours – mission confiée à IGRETEC.

L'objectif de cette liaison est de permettre la mobilité douce (vélos et piétons), tout en permettant le passage des tracteurs.

Une membre attire l'attention sur la dangerosité des voiries dans Gages liées au trafic de Pairi Daiza. La création de cette nouvelle liaison devrait être complétée d'aménagements sécurisants à sa sortie.

Maison rurale dans l'ancienne Chapelle des Carmes

Développement rural

Le Collège communal propose à la CLDR de réaliser les études nécessaires à la négociation de ce projet pour l'obtention du subsides « Développement rural ».

Ces bâtiments sont la propriété de la Commune, et ils ont une valeur patrimoniale reconnue.

La « Maison 1830 » est actuellement en mauvais état : la façade menace d'emporter la toiture.⁷

Michel Jamsin, ancien propriétaire du bâtiment et voisin actuel, rappelle que de nombreux travaux ont déjà été effectués : rénovation de la toiture, mise à nu de murs, poutres, etc.

Il est proposé d'y envisager une salle culturelle multifonctionnelle : salle de spectacle (moyenne jauge) polyvalente, et petites salles connexes.

Il s'agit de proposer un nouveau projet que celui avorté il y a une quinzaine d'années.

L'avis des membres de la CLDR est sollicité ce jour :

- Prévoir du stationnement à proximité
- Anticiper l'accès :
 - o Stationnement
 - Via Master Plan du parc communal ?
 - Renseigner ceux existants à proximité
 - o Accessibilité PMR
 - o Dangerosité du carrefour
 - Circulation routière
 - Pas de cheminement piéton sécurisé vers Cambron
- Investir dans le patrimoine en zone rurale
- Contribuer à un ensemble harmonieux

Un vote à main levée permet aux membres de se positionner sur la sollicitation d'un subside « Développement rural » pour ce projet : 14 voix pour et deux abstentions (la Bourgmestre et l'Echevin du DR – à l'initiative de la proposition).

Maison des jeunes

La représentante de la Maison des Jeunes, si elle soutient le projet de Maison rurale, regrette que les bâtiments abritant la Maison des Jeunes ne soient pas rénovés. Ceux-ci sont vétustes, exigus, mal isolés, etc.

Le Collège communal invite la Maison des Jeunes à prendre rendez-vous pour une rencontre officielle. La Commune rappelle qu'en attendant des améliorations, les autres salles de l'entité sont à leur disposition sur demande.

Hôtel de ville

La CLDR rappelle à la nouvelle mandature les obligations quant à l'accessibilité de l'Hôtel de Ville aux PMR. Une réflexion est en cours pour aménager les locaux du sous-sol, y compris les anciens bureaux de la Police, pour des bureaux accessibles au public. En attendant, le Service Etat civil peut se rendre chez les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

Conclusion

Les deux projets pour lesquels la CLDR invite la Commune a sollicité un subside « Développement rural » (ou tout autre source de financement) sont :

- Créer une Maison rurale ;
- Créer une liaison douce entre Gages et Brugelette.

Les délais sont courts :

- Un dossier devra être prêt dans les prochains mois pour être soumis à l'approbation de la Ministre de la Ruralité avant octobre 2025 ;
- Un autre dossier devra être prêt avant octobre 2027.

Pour y arriver, l'implication de l'ensemble des partenaires sera nécessaire : la Commune (administratif et politique), la population, les pouvoirs subsidiaires, la FRW.

Divers

Aucun point divers n'a été abordé en séance.

Stéphanie GUÉRIN,
Agent de développement de la Fondation Rurale de Wallonie